

Mondialisation et consommation locale

Le mouvement contradictoire ?

Une analyse de Dimitri Greimers



: lien consultable dans l'Internet

Introduction

Aujourd'hui, une truite peut être élevée au départ en Italie, au Danemark ou même en Turquie, poursuivre ensuite sa croissance dans nos Ardennes avec des intrants développés dans un pays tiers, avant d'être transformée en Allemagne et commercialisée dans toute l'Europe. En réalité, chaque secteur de production connaît un éclatement de sa chaîne de production.¹ Même les secteurs agroalimentaire et textile, longtemps protégés par les gouvernements nationaux, poursuivent ce mouvement.

La fin de la Deuxième Guerre mondiale marquait le début d'une période d'ouverture des marchés nationaux. D'année en année, les barrières entre les États se sont progressivement levées pour aboutir aujourd'hui à un ordre économique mondialisé. Ces dernières années, sous l'influence de bouleversements politiques, économiques, et technologiques, les échanges entre États ont subi une succession de coups d'accélérateur.

Cette réorganisation des échanges commerciaux est porteuse d'autant de menaces que d'opportunités. Face aux pressions de l'économie globalisée, les initiatives insistant sur la consommation locale fleurissent avec l'appui de nombreux acteurs. Chaque semaine, la presse fait écho de nouveaux marchés du terroir, coopératives locales et durables, et autres initiatives en faveur de la production et de la consommation de produits locaux. Tout se passe en réalité comme s'il existait un soutien presque unanime autour de l'achat de proximité.

I. La mondialisation

Contrairement aux idées reçues, l'accélération des échanges que nous connaissons actuellement « première mondialisation » générerait un rythme de transaction relativement similaire.² La fin de la Deuxième Guerre mondiale annonce les débuts d'une nouvelle période d'ouverture des marchés conçue comme premier garant de la bonne entente entre les peuples. Le « doux

¹ S. BERGER, *Made in Monde. Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Paris : Points, 2007.

² S. BERGER, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Paris : Seuil, 2003.

commerce » est en effet considéré comme porteur de paix.³ D'un autre côté, l'affaiblissement des frontières vise à stimuler l'innovation et la création de nouvelles activités. Il étend l'offre et la demande de produits en même temps que se créent de nouveaux emplois ainsi qu'une hausse des revenus, notamment au sein des pays émergents.⁴ Depuis lors, le processus d'unification des marchés n'a cessé de prendre de l'ampleur, soutenu par une série de bouleversements politiques, économiques et technologiques.⁵

1. L'impact sur l'emploi

Le marché global n'a toutefois pas engendré que des effets positifs. Aux quatre coins du globe, les entreprises disposent aujourd'hui d'une kyrielle d'opportunités pour délocaliser leurs productions. Beaucoup d'entre elles ont pris la voie du moindre coût. Elles posent leurs bagages dans les endroits les plus avantageux pour étendre leur marge de profit. Ce mouvement est soutenu depuis les années 1960 par la distribution traditionnelle (super et hyper marchés, magasins discounts) qui mise sur la consommation de masse à travers des prix bas.⁶ Les grandes surfaces ont en effet largement puisé dans l'internationalisation des produits toujours moins chers. Cette situation pourrait faire penser que « les producteurs travaillent gratis et les compagnies de transport aussi »⁷.

Cette accélération de la concurrence (dumping social) engendre cependant une destruction des emplois locaux et, par conséquent, des filets sociaux des économies riches. En réponse, les gouvernements axent leurs politiques sur la compétitivité qualitative à travers l'innovation technologique. En Wallonie par exemple, le Plan Marshal soutient largement le secteur de la chimie et de

³ MONTESQUIEU déjà, dans son œuvre *De l'esprit des lois* (Livre XX, Chapitre 1 et 2) écrit en 1748, avançait cet argument. En 2012, le Comité Nobel consacrait cette logique en attribuant à l'Union européenne le prix Nobel de la Paix.

⁴ Près de 60 % des biens agricoles consommés aujourd'hui en Europe sont produits en dehors du continent.

⁵ S. BERGER, *Made in Monde*, op. cit.

⁶ J.-L. CALONGER, « L'évolution de l'appareil commercial en Belgique », *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 70, décembre 2008, p. 20.

⁷ R. LONGET, *Pourquoi manger local. Valoriser l'alimentation de proximité et les terroirs*, Archamps : Jouvence, 2006, p. 59.

la pharmaceutique. Celui-ci compte plus de 26 000 emplois directs et plus de 40 000 emplois indirects. Dès lors, un emploi sur cinq relève de ce secteur qui assure 40 % des exportations de la Région.⁸ On peut pourtant considérer que ce type de stratégie économique n'offre qu'une « maigre consolation »⁹ face au potentiel des économies émergentes comme la Chine.

Les détracteurs de la mondialisation soulignent en outre que ce modèle productif mondial revient à cautionner l'exploitation dans les pays émergents d'une main d'œuvre qui attend toujours une montée de son niveau de vie. Le pouvoir politique et économique se répartit de manière inégale. Les États périphériques feraient les frais de leur position moins-disante : leur rôle se limiterait à fournir au système économique mondial des matières premières et de la main-d'œuvre à faible coût.¹⁰

2. L'impact environnemental

De plus, l'apparition des « nouveaux risques », comme les catastrophes nucléaires, a ébranlé les certitudes liées au progrès.¹¹ Leurs manifestations à travers les crises sanitaires et environnementales ont éffrité la confiance du consommateur dans le modèle de production intensive.¹² Cette confiance peine à se résorber en présence d'une chaîne de production constituée de plus en plus d'intermédiaires. L'étude des coûts énergétiques (notamment dans la production et le transport) a mis en valeur la lourdeur du bilan environnemental du modèle économique mondialisé.

⁸ « La Wallonie est-elle dépendante des industries chimiques et pharmaceutiques ? », *RTBF*, 23 novembre 2016, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/economie/detail_la-wallonie-est-elle-dependante-des-industries-chimiques-et-pharmaceutiques?id=9461972, consulté le 27 novembre 2017.

⁹ P. SAMUELSON, « Where Ricardo and Mill rebut and confirm arguments of mainstream economists supporting globalization », *Journal of Economic Perspectives*, XVIII, 2004.

¹⁰ I. WALLERSTEIN, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris : La Découverte, 2006.

¹¹ U. BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Aubier, 1986.

¹² Pensons à la crise du Fipronil voir D. TADLI, « Œufs contaminés : on ne fait pas d'omelette, mais on casse beaucoup d'œufs... », *Le Soir*, 22 août 2017. [En ligne :] <http://plus.lesoir.be/110327/article/2017-08-22/oeufs-contamines-ne-fait-pas-domelette-mais-casse-beaucoup-doeufs>, consulté le 9 septembre 2017.

Dès lors, pour beaucoup, la mondialisation constitue moins une opportunité de développement par l'ouverture de nouveaux marchés qu'un risque de déclin. Les économies avancées comme la Belgique seraient celles qui profiteraient le moins de la mondialisation. L'OCDE a ainsi montré que la Belgique ne participe pas de manière accrue aux chaînes de valeur mondiales : « certains pays, comme la Grèce et, dans une moindre mesure, la Belgique, sont faiblement intégrés dans les chaînes de valeur mondiales, n'ont pas beaucoup amélioré les compétences de leur population et n'en ont pas bénéficié en tant que source de source de croissance économique ».¹³

Les négociations autour des traités commerciaux internationaux engendrent dès lors de vives polémiques. La vigueur des argumentaires varie certes en fonction des acteurs, mais les discussions autour du CETA ou encore du TTIP ont montré une opposition, parfois manichéenne, entre d'une part les partisans de la mondialisation telle que nous la connaissons et, d'autre part, les militants altermondialistes. Dans ce débat, sans forcer le trait, nous pourrions ainsi classer les partis en faveur d'une accentuation des échanges internationaux comme le MR et ceux bien plus réticents comme le cdH, le PS, Défi ou encore Écolo. Alors que ces conceptions s'opposent dans l'arène politique, on remarque que ces acteurs plaident en effet en faveur de recettes politiques locales pourtant davantage considérées comme « protectionnistes ».

Le cas de l'agriculture

Jusqu'à la moitié des années 1980, l'agriculture était exclue des négociations commerciales internationales et bénéficiait d'un régime d'exception. Mais cette période marque l'ouverture du secteur à la libéralisation, une trajectoire poursuivie depuis à travers la Politique agricole commune (PAC) et ses différentes réformes. La quête inlassable de productivité et d'intensification de la concurrence a engendré en conséquence de nombreuses retombées négatives, tant sur les prix et donc les revenus des agriculteurs que sur la qualité des produits et sur l'environnement.

Au cours des dernières décennies, le secteur agricole belge a été touché par une diminution structurelle du nombre d'exploitations, laquelle a entraîné un phénomène de concentration des terres. En 35

¹³ OCDE, Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2017. Compétences et chaînes de valeur mondiales, 2017.

ans à peine (1980-2015), le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 68 % en Belgique, passant de presque 114 000 à moins de 37.000. La disparition des fermes a touché tant la Wallonie que la Flandre, et ce au même rythme.¹⁴

Parallèlement à cette diminution du nombre d'exploitations, nous assistons à une diminution de la superficie agricole totale. Bien que les terres agricoles constituent encore aujourd'hui près de 50 % du territoire belge, la superficie agricole n'a cessé de diminuer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Belgique se caractérisant par une forte concentration démographique, les terres agricoles, périurbaines, entrent de fait en concurrence avec d'autres activités : habitations, zones industrielles, infrastructures routières.

De plus, la main-d'œuvre agricole a connu une forte contraction : entre 1980 et 2013, le secteur a enregistré une perte de 60 % du nombre de travailleurs. Ce net recul est le résultat de la diminution du nombre de fermes, mais également de la mécanisation très importante du secteur et de la recherche de la limitation des coûts de production. Si la superficie moyenne d'une exploitation a explosé, le nombre de travailleurs par exploitation n'a, lui, que très légèrement augmenté, passant de 1,63 travailleurs en 1980 contre 1,97 travailleurs en 2013. Cette évolution reflète la quête d'une productivité toujours plus importante. Par ailleurs, nous assistons également aujourd'hui à une augmentation de la main-d'œuvre non familiale, qui constituait plus de 20 % des travailleurs agricoles en 2013 contre à peine 3,9 % en 1980, preuve de l'érosion progressive du modèle d'agriculture familiale qui prévalait autrefois. Le secteur reste également confronté à un vieillissement de la population agricole et à un manque de relève. Près de 90 % des acteurs du secteur agricole ont plus de 40 ans, tandis qu'à peine 1,5 % ont moins de 30 ans. Entre 2007 et 2010, alors que dix agriculteurs cessaient leurs activités, à peine deux jeunes agriculteurs se lançaient. Dans une quinzaine d'années, plus de 55 % des agriculteurs auront atteint l'âge de la retraite. Ces statistiques reflètent indéniablement le manque d'attractivité du métier d'agriculteur.

En comparaison à d'autres secteurs, l'activité agricole semble en effet une voie peu prometteuse aux yeux des jeunes. Les conditions de travail sont particulièrement difficiles, alors qu'aucun revenu décent



¹⁴ Chiffres clés de l'agriculture 2016, Bruxelles : SPF Économie, DG Statistics Belgium, 2016, p. 15.



n'est garanti en contrepartie, en raison de la volatilité des marchés. De plus, les capitaux nécessaires pour la reprise d'une exploitation agricole sont en constante augmentation, en raison du phénomène de concentration des terres mentionné précédemment. L'accès à la terre constitue un problème majeur, d'autant que d'autres investissements s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour rester compétitifs.

II. La consommation locale

En suivant les débats parlementaires wallons autour d'initiatives dans le secteur agroalimentaire, dans la filière du bois (avec la marque « le bois local » qui certifie les ressources forestières), ou encore dans le domaine des carrières d'extraction (avec l'estampille « pierre locale »), on ne peut être qu'étonné de voir des convergences entre libéraux, socialistes, humanistes, écologistes, et les fédéralistes. Les programmes des partis politiques francophones à l'occasion du dernier scrutin régional du 25 mai 2014 sont également éclairants, tous affichent un volontarisme en matière de soutien au local. Le MR se montre ainsi un « fervent défenseur de la variété, des circuits courts, des produits du terroir et de la traçabilité de la chaîne alimentaire afin *in fine* d'assurer le libre choix du consommateur »¹⁵. Le PS propose de « promouvoir des modes de consommation responsables, soutenant les dynamiques de production et de consommation locale ainsi que le développement durable »¹⁶. Le cdH souhaite, quant à lui, « soutenir l'économie circulaire »¹⁷ et « valoriser les produits du terroir » à travers la promotion des produits locaux et de la gastronomie locale, l'organisation de formations, le développement de la transformation et la production locale, et les achats de l'État.¹⁸ Pour Écolo, il est indispensable de « promouvoir des modes de consommation innovants, locaux et durables » et « relier agriculture et alimentation au bénéfice de toutes et tous »¹⁹. Le parti Défi souhaite, quant à lui, « renforcer le rôle de l'APAQW en tant que structure de

¹⁵ *Programme général MR. Élections régionales, fédérales et européennes du 25 mai 2014*, Bruxelles : MR, 2014, p. 521.

¹⁶ *Plus forts ensemble pour un avenir plus juste. Programme PS 2014 Élections européennes, fédérales et régionales - Wallonie*, Bruxelles : IEV, 2014, p. 218.

¹⁷ *Ibid.*, p. 132-134.

¹⁸ *Ibid.*, p. 137-138.

¹⁹ *Ibid.*, priorités 3 et 6 du programme.

promotion unique des produits agricoles wallons » et « soutenir les démarches de distribution de proximité et les circuits courts »²⁰.

Comme l'indique Bruno Palier, « pour être viable, une mesure innovante doit être suffisamment polysémique pour recueillir les suffrages d'intérêts divergents et agréger des interprétations contradictoires sur la base d'un consensus le plus large possible »²¹. La précision des termes risquerait de fragmenter les acteurs, tandis que la polysémie et l'ambivalence des formulations favorisent le consentement de tous. Le flou de la décision permet d'éviter les tensions entre ces diverses logiques en présence et facilite l'acceptabilité des mesures entre les intérêts contradictoires des acteurs. Ainsi, il ne faut pas s'étonner de trouver dans les actions favorisant le « local » la présence de diverses conceptions hétérogènes. Dans les développements qui suivent, nous tentons de dégager les vertus que les acteurs politiques associent généralement à la consommation locale.

Pour ce faire, nous recourons aux *cités* de Boltanski et Thevenot.²² Les *cités* sont des registres de justification ou, dit autrement, des ensembles organisés de normes. Lorsque les individus se battent pour défendre des projets ou des actions, ils recourent à des argumentaires destinés à convaincre « leur adversaire ». Chaque *cité* recourt à des grandes valeurs associées au bien commun. Sur cette base, nous pourrions mettre en lumière la coexistence dans les actions de soutien au « local » de valeurs et objectifs inspirés de la cité domestique, de la cité civique, de la cité inspirée et de la cité de l'opinion.

La *cité domestique* place la tradition, la fidélité et la famille en grands principes de justification. Nombre d'argumentaires insistent sur le fait que la consommation locale permet de retrouver du « sens ». Les sociétés occidentales étant caractérisées par l'exacerbation de l'individualisme, chacun vit aujourd'hui de son côté, sans véritablement connaître son voisin. Le déchirement des tissus sociaux et familiaux traditionnels qui s'en suit affaiblit les appartenances, le civisme et la responsabilité collective. Il s'agit aujourd'hui de « consommer pour

²⁰ Pour le libéralisme social au cœur de la Wallonie. Élections du 25 mai 2014. Programme FDF : Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles : FDF, 2014, Proposition 118.

²¹ B. PALIER, *Gouverner la sécurité sociale : Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, Paris : Presses universitaires de France, « Le lien social », 2003, p. 398.

²² L. BOLTANSKI, L. THEVENOT, *De la justification – Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, 1991.

soi »²³ au risque de mettre à mal les héritages productifs et artisanaux. Le mouvement d'individuation n'aurait que faire de la typicité des produits pourtant garants de l'histoire locale. Dans ce contexte, la préférence pour le local serait un moyen de préserver les traditions culinaires et gustatives des régions. D'un autre côté, le local stimulerait une identité en perdition pour le tissage de nouveaux rapports entre les acteurs d'un même territoire. Il remettrait un visage à des acteurs tombés dans l'anonymat des échanges. Les spécificités agricoles, les cultures locales, la diversité végétale et animale sont autant d'éléments que le mode de production et de consommation locale tente de perpétuer.

À côté de cela, la *cit  civique* se réfère à la collectivité et à la démocratie. Il s'agit sans doute du registre de justification le plus utilisé pour soutenir les plans locaux. Le « Made In » est en effet présenté comme une forme d'engagement citoyen au sein du contrat de société. Diverses personnalités politiques ont tenté de développer cette idée. Aux États-Unis, le Président Barack Obama a relancé le « *Buy American Act* » de Roosevelt afin de privilégier les entreprises nationales dans les investissements étatiques. En France, le socialiste Arnaud Montebourg a tenté d'incarner le patriotisme économique (le fameux « Made In France ») durant son passage à la tête du Ministère du Redressement productif.²⁴ Ces exemples insistaient sur la nécessité de « voter avec son caddie » en utilisant son pouvoir d'achat comme outil capable de modifier les règles du jeu sociétal. La référence à l'équité, valeur dérivée de la *cit  civique*, est constamment mise en avant. Par l'achat local, le consommateur consent au prix juste garantissant une rémunération équitable du producteur. Enfin, dans une optique de développement de la société de façon durable²⁵, le rapprochement producteur/consommateur – qui est au cœur des initiatives liées aux circuits courts – assure une réduction de la production de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique tout en améliorant la traçabilité des produits.

²³ G. LIPOVETSKY, *Le Bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris : Gallimard, 2006.

²⁴ Le 19 octobre 2012, le ministre Arnaud Montebourg posait en couverture du journal *Le Parisien* vêtu du tricot rayé typiquement français : « la marin re ». C'est ainsi qu'est né l'« esprit de la marin re », entendu comme l'engagement de chaque citoyen français (les h ros anonymes) en faveur du « Made In France ».

²⁵ Le d veloppement durable est une valeur constitutionnellement consacr e depuis 2007   travers l'article 7 bis de la Constitution.

La créativité et l'innovation sont au cœur de **la cité inspirée**. Les outils locaux insistent largement sur les valeurs du renouveau, de la créativité et de l'innovation. On trouve ce langage dans la plupart des dispositifs. Le salon « C'est bon, c'est wallon » se présente par exemple comme un lieu de découverte de la gastronomie « créative et innovante ». À chaque fois, il s'agit de soutenir des domaines productifs en vue de stimuler les talents régionaux.

La réputation et renommée sont les éléments centraux de **la cité de l'opinion**. Les programmes publics que nous étudions ici mettent tous en avant la réputation de la production. Il s'agit d'œuvrer à la renommée du savoir-faire des producteurs et d'instituer des marques liées au territoire. À travers ces politiques publiques, l'objectif est d'obtenir des produits connus et reconnus et d'assoier la réputation de la Wallonie en mettant en valeur les atouts concurrentiels du territoire. En cela, l'utilisation de vedettes chargées de jouer « les ambassadeurs » d'une Région fait typiquement partie de ce registre, en souhaitant créer une image de référence dans l'esprit de l'utilisateur.

Le consensus local

Dans le débat politique wallon, des personnalités très variées se font les porte-drapeaux du « Made In ». On pourrait s'étonner de cette union malgré la présence de conceptions doctrinales hétérogènes. La plupart des actions en faveur de la consommation et de la production locales font pourtant consensus entre acteurs politiques. Cet unanimité provient en grande partie du fait de la variété des valeurs et des objectifs présents dans les dispositifs. La multiplicité de qualités associées au local, soutenue par des formulations nombreuses et souvent ambivalentes, favorise un consentement large.

En recourant aux *cités* de Boltanski, nous avons montré que les dispositifs « Made In » peuvent être interprétés à l'aune des cités domestique, inspirée, de l'opinion, et enfin civique. Tout concourt en effet pour garantir la non-délocalisation des emplois, des filets de protection sociale, une production de qualité (et des standards de qualité) respectueuse de l'environnement, un savoir-faire ancestral, ou encore le patrimoine naturel et paysan. Cette variété argumentative permet de comprendre pourquoi les projets autour de la consommation et la production locales peuvent rassembler des acteurs aussi

divers que les partisans de la mondialisation et les militants altermondialistes.

Ainsi, dans un contexte où le citoyen ressent une impuissance politique face aux pressions exercées par la mondialisation, le local offre une réponse dans laquelle chaque acteur trouve son compte. Cette particularité du débat sur le « Made In » est sans aucun doute un avantage qui offre un potentiel d'expansion unique pour le secteur productif en général.

* *

Dimitri Greimers est chercheur au sein du PEPS, au CPCP. Il est titulaire d'un master en sciences politiques à orientation Affaires publiques.

Pour aller plus loin...

- BERGER S., *Made in Monde. Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Paris : Points, 2007.
- CALONGER J.-L., « L'évolution de l'appareil commercial en Belgique », *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 70, décembre 2008.
- LIPOVETSKY G., *Le Bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris : Gallimard, 2006.
- LONGET R., *Pourquoi manger local. Valoriser l'alimentation de proximité et les terroirs*, Jouvence, 2006.

GREIMERS Dimitri, *Mondialisation et consommation locale - Le mouvement contradictoire ?*, Bruxelles : CPCP, « Analyses », 2017, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/0/mondialisation-conso-locale>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Aujourd'hui, chaque secteur de production connaît un éclatement de sa chaîne de production. Même les secteurs agroalimentaire et textile, longtemps protégés par les gouvernements nationaux, poursuivent ce mouvement. Une truite peut être élevée au départ en Italie, au Danemark ou même en Turquie, poursuivre ensuite sa croissance dans nos Ardennes avec des intrants développés dans un pays tiers, avant d'être transformée en Allemagne et commercialisée dans toute l'Europe.

En réalité, la fin de la Deuxième Guerre mondiale marquait le début d'une période d'ouverture des marchés nationaux. D'année en année, les barrières entre les États se sont progressivement levées pour aboutir aujourd'hui à un ordre économique mondialisé. Ces dernières années, sous l'influence de bouleversements politiques, économiques, et technologiques, les échanges entre États ont subi une succession de coups d'accélérateur.

Cette réorganisation des échanges commerciaux est porteuse d'autant de menaces que d'opportunités. Face aux pressions de l'économie globalisée, les initiatives insistant sur la consommation locale fleurissent avec l'appui de nombreux acteurs. Chaque semaine, la presse fait écho de nouveaux marchés du terroir, coopératives locales et durables, et autres initiatives en faveur de la production et de la consommation de produits locaux. Tout se passe en réalité comme s'il existait un soutien presque unanime autour de l'achat de proximité.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour, des nouvelles du front !

www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives